

MAIRIE – 38470 SAINT-GERVAIS

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du mardi 23 juin 2020 à 19h30

Présents : Mesdames ALVAREZ-NAVARRO Cécile, BOUGOUICHE Nadia, CUCCIOLILLO Véronique, FAURE Valérie, MOREIRA Adeline
Messieurs WIART Claude, AMIOT Anthony, BUISSON Christophe, CHENEAU Didier, FONSECA Victor, GIRAUD Marc, JULLIEN Florent, PROSEC Michel, RODRIGUEZ Philippe, TERMOZ Nicolas.

Les délibérations suivantes sont votées et adoptées :

1/ Charte de l' élu local : lecture est faite de la charte et un exemplaire est distribué à chaque membre

2/ Installation des commissions communales :

• **Commission cadre de vie (Travaux bâtiment et voirie, Service technique, urbanisme, agriculture, tourisme) :**

Référent commission : Didier CHENEAU

Claude WIART, Anthony AMIOT, Christophe BUISSON, Didier CHENEAU, Victor FONSECA, Marc GIRAUD, Florent JULLIEN, Michel PROSEC, Nicolas TERMOZ

Didier précise que la Commune est riche en bâtiments à gérer et entretenir.
Il est proposé une visite des bâtiments et chemins pour tous, une date sera proposée.

• **Commission budget, finances :**

Référent : Claude WIART

Claude WIART, Cécile ALVAREZ NAVARRO, Anthony AMIOT, Christophe BUISSON, Didier CHENEAU, Marc GIRAUD, Florent JULLIEN.

Explication sommaire du budget communal par Marc GIRAUD

• **Commission enfance, jeunesse, affaires scolaires :**

Référente : Adeline MOREIRA

Claude WIART, Cécile ALVAREZ NAVARRO, Nadia BOUGOUICHE, Valérie FAURE, Victor FONSECA, Adeline MOREIRA, Michel PROSEC, Nicolas TERMOZ.

Adeline MOREIRA, référente scolaire et représentante au SSI, explique le projet « Label écoles numériques » en lien avec l'académie de Grenoble, M.DYE .

La commune doit financer 8000€ en matériel informatique pour recevoir une aide de 4000€ du ministère.

Possibilité de mettre à disposition cet équipement numérique au péri-scolaire et à d'autres publics. Le dossier de candidature est fait avec la Directrice de l'école maternelle.

• **Commission affaires sociales, vie associative :**

Référente : Valérie FAURE

Claude WIART, Cécile ALVAREZ NAVARRO, Nadia BOUGHOUICHE, Valérie FAURE, Philippe RODRIGUEZ.

Valérie FAURE propose de recevoir les personnes selon leur besoin où de les contacter.
Des rdv pourront être organisés en mairie, selon leur demande (aide sociale, recherche de logement, accompagnement administratif ...)
Elle propose de développer d'autres manifestations : rencontre intergénérationnelle enfants/ainés, thé dansant, exposition ...

• **Commission communication, journal, site, bibliothèque, culture**

Référente : Véronique CUCCIOLILLO

Claude WIART, Nadia BOUGHOUICHE, Véronique CUCCIOLILLO, Valérie FAURE, Victor FONSECA, Philippe RODRIGUEZ

Présentation par Véronique CUCCIOLILLO, proposition d'imprimer des petits bulletins tous les 2 mois, puis 2 bulletins plus importants dans l'année.
Chaque membre du Conseil peut participer avec l'apport d'un article et photo.

3 / Composition du CCAS (Centre communal d'action sociale)

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire les représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS.

Rappel est fait que le Maire est président de droit.

Après délibération, sont élus au sein du conseil municipal, membres du CCAS, les personnes suivantes :

- 1/ FAURE Valérie
- 2/ RODRIGUEZ Philippe
- 3/ BOUGHOUICHE Nadia
- 4/ ALVAREZ-NAVARRO Cécile

Il est précisé que 4 membres extérieurs seront nommés par le Maire par arrêté.

4 / Composition de la Commission d'appel d'offres (CAO)

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner 1 président , 3 titulaires et 3 suppléants afin de constituer la CAO

Les membres de la commission d'appel d'offres sont les suivants :

Président : WIART Claude

3 titulaires : CHENEAU Didier
GIRAUD Marc
AMIOT Anthony

3 suppléants : ALVAREZ-NAVARRO Cécile
BUISSON Christophe
JULLIEN Florent

5/ Renouveau de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Rappel est fait que la CCID tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

Suite au courrier de la direction générale des finances en date du 16/06/2020, une liste de 24 personnes doit être retournée aux services fiscaux qui désigneront 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants parmi cette liste.

Nous attendons la réponse de la DDFIP pour vous communiquer la liste.

6/ Autorisation au Maire à recruter du personnel pour remplacement

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de l'autoriser à recruter du personnel non titulaire dans les conditions prévues par la loi.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n°83-263 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 3-1^e et 3-2^e,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Confirme l'autorisation à M. le Maire de recruter et d'embaucher du personnel non titulaire dans les conditions suivantes : remplacement d'agents momentanément indisponibles.

7/ Délégations du Maire aux Adjointes

M. le maire explique les délégations données aux 3 adjoints par arrêté.

En cas d'empêchement du Maire et pour une bonne administration et une continuité dans le service, il convient de donner délégation aux adjoints :

Didier CHENEAU, 1^{er} adjoint, interviendra dans les domaines suivant : Urbanisme, travaux, finance et budget, communication, affaire courante. Il lui est donné délégation de signature des documents comptables (paiement des factures, encaissement des recettes ...)

Valérie FAURE, 2^{ème} adjointe : Affaires sociales, travaux, communication, culture, affaires courantes, délégation donnée afin de signer les documents concernant les affaires sociales.

Adeline MOREIRA, 3^{ème} adjointe : vie scolaire, travaux, affaires courantes, communication et culture. Délégation de signature des documents liés aux affaires scolaires.

8/ Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales :

(mail de la préfecture du 19 juin)

La commission se réunit au moins une fois par an et / ou avant chaque scrutin pour les années avec élection. Elle a pour mission d'examiner la régularité des inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion.

Elle se compose comme suit :

1 conseiller municipal titulaire et 1 suppléant (pris dans l'ordre du tableau)

1 délégué de l'administration titulaire et 1 suppléant (hors conseillers et employés communaux)

1 délégué du Tribunal de Grande Instance et 1 suppléant. (hors conseillers et employés communaux)

Les conseillers municipaux sont désignés comme suit :

Titulaire : Véronique CUCCIOLILLO / Suppléant : Marc GIRAUD

Questions Diverses :

>**Bâtiment Gendarmerie**, un appartement du rdc s'est libéré, travaux de peinture en cours
Problème de stationnement à revoir

>**Appartement école** : départ des locataires, travaux de peinture en cours

>**Dossier « Loup »** : nous avons reçu en Mairie pour copie, l'autorisation donnée par la préfecture à Tiphane MAYOUSSIER afin d'effectuer des tirs de défense simple.

>**Problème de voisinage** (Chiens élevage de M.MOUNIER : un courrier sera fait directement aux propriétaires qui louent la maison à M. MOUNIER

>**TE38** : Anthony AMIOT fait le point des travaux et dossiers en cours :

- Eclairage public au parking de co voiturage : les travaux vont commencer, durée 3 jours
- Enfouissement des lignes Route de l'école : travaux prévus sur 2021, puis 2^{ème} tranche 2022
- Renforcement du réseau à Pierre Mouton : en cours
- Borne de recharge électrique

>**Info routes du département** : en raison de la crise sanitaire, les travaux sont reportés :
Route des Ecouges : travaux reportés à l'automne 2020
Gorges de la Bournes : travaux décalés au printemps 2021

>Les Gorges du Gorgonnet sur ROVON : suite à un éboulement , le chemin est interdit d'accès depuis le 23 juin pour une durée indéterminée.